

Élaboration d'un
programme d'agriculture
urbaine



Rapport de la consultation publique en ligne

Rédaction : Ville de Gatineau
Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Table des matières

INTRODUCTION	4
Mise en contexte	4
Objectifs de la consultation	4
Présentation du processus de consultation	5
Thèmes et questions du questionnaire en ligne	5
Thème 1 – Les jardins communautaires et collectifs.....	5
Thème 2 – Les aménagements comestibles.....	5
Thème 3 – Les petits élevages urbains.....	6
Thème 4 – Les projets éducatifs.....	6
Portrait de la participation	7
Quelques statistiques	7
Ce que les citoyens nous ont mentionné	7
Préambule et méthodologie.....	7
1. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX	9
1.1 Promotion	9
1.2 Formation	9
1.3 Gestion du territoire	9
1.4 Financement	9
1.5 Partenariats et réseautage	9
2. COMMENTAIRES PORTANT SUR LES JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS	12
2.1 Les aménagements	12
2.2 Gestion du territoire	12
2.3 Lieu de rassemblement	13
2.4 Soutien requis	13
3. COMMENTAIRES PORTANT SUR LES AMÉNAGEMENTS COMESTIBLES	16
3.1 Valorisation de ces espaces	16
3.2 Aménagements et emplacements	16
3.3 Rôle de la Ville	16
3.4 Partenariats	16
3.5 Inquiétudes	17
4. COMMENTAIRES PORTANT SUR LES PETITS ÉLEVAGES	19
4.1 Inquiétudes	19
4.2 Solutions	19
5. COMMENTAIRES PORTANT SUR LES PROJETS ÉDUCATIFS	22
5.1 Types de projets	22
5.2 Partenariat	22
5.3 Valeurs	22
CONCLUSION	24
Étapes franchies	24
Étapes à franchir	24

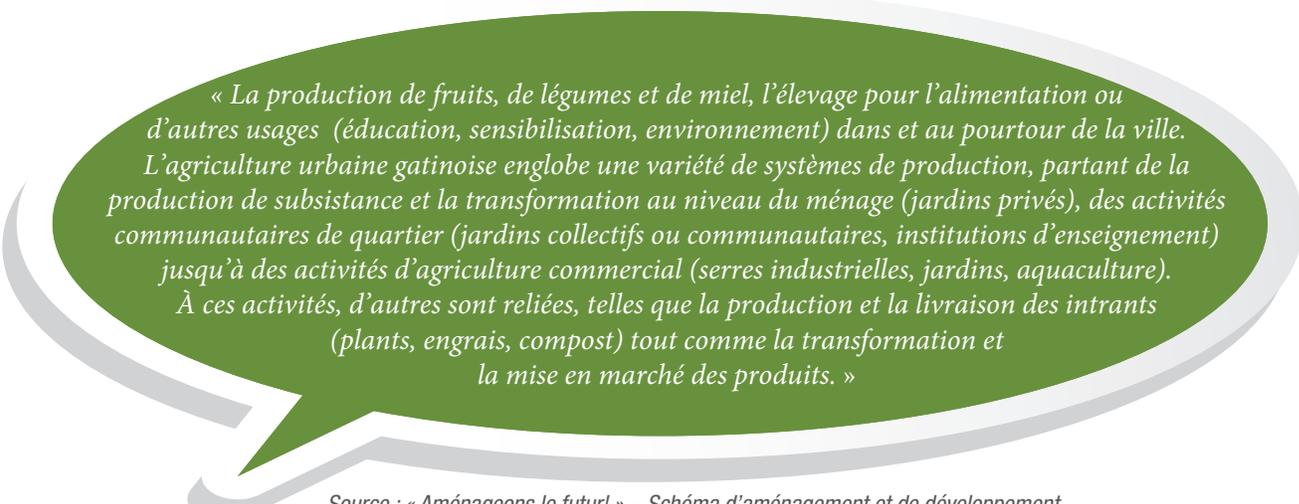
Introduction

Mise en contexte

Suivant la présentation du bilan 2011-2013 du programme des jardins communautaires et collectifs, le conseil municipal a confié, en octobre 2014, au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC), le mandat de revoir son programme de jardins communautaires et collectifs, dans le but de maximiser la collaboration entre les services municipaux, de réaliser ou soutenir de nouvelles initiatives et de faciliter l'engagement des citoyens en agriculture urbaine.

Objectifs de la consultation

La Ville de Gatineau entreprend ainsi plusieurs démarches afin d'élaborer un nouveau programme d'agriculture urbaine incluant les jardins communautaires et collectifs. L'élaboration du programme s'appuiera sur des démarches amorcées en 2012, lorsque la Ville de Gatineau a réalisé un atelier auprès d'organismes du milieu dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement (SADR). À la suite de cette réflexion, la définition de l'agriculture urbaine retenue dans le contexte gatinois est la suivante :



« La production de fruits, de légumes et de miel, l'élevage pour l'alimentation ou d'autres usages (éducation, sensibilisation, environnement) dans et au pourtour de la ville. L'agriculture urbaine gatinoise englobe une variété de systèmes de production, partant de la production de subsistance et la transformation au niveau du ménage (jardins privés), des activités communautaires de quartier (jardins collectifs ou communautaires, institutions d'enseignement) jusqu'à des activités d'agriculture commerciale (serres industrielles, jardins, aquaculture). À ces activités, d'autres sont reliées, telles que la production et la livraison des intrants (plants, engrais, compost) tout comme la transformation et la mise en marché des produits. »

Source : « Aménageons le futur! » – Schéma d'aménagement et de développement

En plus, de prendre en compte les commentaires compilés en 2012 et afin de bien définir les orientations et les actions que ce programme doit viser, la Ville a décidé de consulter les citoyens et les organismes gatinois concernés par ce sujet.

Lors de cette consultation publique, il était question de l'agriculture urbaine pratiquée à des fins personnelles ou communautaires. L'agriculture commerciale et les activités pratiquées dans la zone agricole proprement dite n'étaient pas visées.

Ce rapport se veut un bilan de cette consultation.

Présentation du processus de consultation

Pour amorcer la consultation en ligne, la Ville a transmis à la population gatinoise un communiqué de presse l'invitant à participer. Ce communiqué était appuyé d'une affiche installée dans l'ensemble des édifices municipaux, transmise aux élus et aux différents partenaires. De plus, la Ville a publié, dans les médias sociaux auxquels elle souscrit (site Web, Facebook, Twitter, etc.), une invitation à contribuer à la consultation. Cette invitation a été reprise cinq fois, au cours des quatre semaines de la consultation, pour rappeler l'importance pour les citoyens de participer. Finalement, lors de la première semaine de la consultation, une invitation par courriel a été transmise à environ 300 organismes et 500 citoyens intéressés par les activités de consultation publique à la Ville de Gatineau.

C'est ainsi que les citoyens gatinois ont été invités, entre le 8 août et le 4 septembre 2015, à répondre à un questionnaire en ligne accessible sur le site Web de la Ville de Gatineau.

Le questionnaire était réparti en quatre thématiques :

- les jardins communautaires et collectifs;
- les aménagements comestibles;
- les petits élevages urbains;
- les projets éducatifs.

Le citoyen pouvait lire une description pour chacune des thématiques et ensuite deux ou trois questions par thématique lui étaient posées, pour un total de 10 questions.

Thèmes et questions du questionnaire en ligne

Thème 1 – Les jardins communautaires et collectifs

La création des jardins communautaires découle d'un mouvement citoyen favorable aux espaces partagés consacrés au jardinage, à la socialisation et au loisir. Les jardins collectifs se sont développés davantage dans une optique de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et d'éducation à l'environnement. Les rôles sociaux et environnementaux des jardins communautaires et collectifs en milieu urbain jouent un grand rôle.

Question A. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait faciliter la mise en place et améliorer la gestion des jardins communautaires et collectifs à Gatineau?

Question B. Comment voyez-vous votre rôle dans le déploiement et le bon fonctionnement de ces jardins?

Thème 2 – Les aménagements comestibles

L'agriculture urbaine s'inscrit également dans le quotidien des résidants par le biais de différents aménagements utilisant des plantes comestibles et des arbres fruitiers à des fins ornementales et alimentaires. Aussi appelés paysages comestibles, ces aménagements visent notamment à réduire la place occupée par le gazon, d'accroître la biodiversité et de créer des lieux publics attrayants et rassembleurs.

Question A. Pensez-vous que votre milieu de vie se prête bien aux aménagements publics comestibles et quel genre d'aménagement pourrait être développé sur le territoire gatinois?

Question B. Qu'est-ce qui pourrait favoriser les aménagements publics comestibles et faire en sorte qu'ils suscitent l'adhésion de la population et de la municipalité?

Question C. Quel rôle pourriez-vous jouer pour contribuer à l'implantation de ces aménagements?

Thème 3 – Les petits élevages urbains

Moins fréquents que les productions végétales, les petits élevages d'abeilles, de poules, de lapins, de poissons, voire de chèvres sont tout de même présents en ville. Beaucoup de municipalités interdisent la présence d'animaux d'élevage dans les zones résidentielles, mais certaines d'entre elles choisissent plutôt de tolérer ou d'encadrer cette pratique réclamée par nombre de citoyens afin de maximiser ses retombées positives et limiter les impacts négatifs appréhendés.

- Question A.** Pensez-vous que votre milieu, et de façon plus générale le territoire gatinois, se prête à l'accueil de petits élevages?
- Question B.** Qu'est-ce qui pourrait faciliter l'intégration harmonieuse de petits élevages en milieu urbain à Gatineau?
- Question C.** Comment cette pratique devrait-elle être encadrée de manière à assurer une cohabitation harmonieuse?

Thème 4 – Les projets éducatifs

Le développement de l'agriculture urbaine est directement relié à l'effort d'éducation déployé pour sensibiliser et outiller la population gatinoise en matière de jardinage et de saine alimentation. Les projets éducatifs peuvent prendre plusieurs formes, allant d'ateliers en milieu scolaire à des formations horticoles plus complètes, en passant par des foires et diverses activités dans l'espace public.

- Question A.** Quels types de projets éducatifs pourraient vous intéresser?
- Question B.** Qu'est-ce qui pourrait faciliter et encourager la mise en place de projets d'agriculture urbaine éducatifs à Gatineau?

Portrait de la participation

Au total, 555 citoyens ou organismes ont répondu au questionnaire en ligne.

Quelques statistiques

- 485 personnes (87,4 %) ont répondu à minimalement une question;
- 399 personnes (71,9 %) ont répondu à l'ensemble des 10 questions;
- Parmi les personnes ayant répondu aux questions, voici le profil des participants :
 - 65 % des personnes étaient des femmes alors que 35 % étaient des hommes;
 - 34 % des répondants étaient âgés de 36 et 50 ans. Mais une bonne proportion, soit 27 %, était âgée de 26 à 35 ans, tandis que 25 % étaient âgées de 51 et 64 ans;
 - Les citoyens ayant participé provenaient de l'ensemble des secteurs de la ville :

Secteurs	Répartition de la participation en pourcentage	Pourcentage de la population ¹
Aylmer	22 %	21 %
Buckingham	3 %	5 %
Gatineau	36 %	44 %
Hull	37 %	26 %
Masson-Angers	2 %	5 %

- 95 % des répondants se sont identifiés comme des citoyens contre 5 % qui représentaient des organismes. Cette statistique s'explique par le fait que les organismes concernés furent rencontrés lors de groupes de travail, en mai 2015, auxquels 88 personnes avaient participé (un rapport de ces rencontres est disponible au www.gatineau.ca).

Pour terminer, les participants prenaient en moyenne 23 minutes pour répondre au questionnaire en ligne.

Ce que les citoyens nous ont mentionné

Préambule et méthodologie

Dans le cadre de ce rapport, tous les commentaires recueillis ont été pris en considération. La présente section est divisée en cinq parties. Dans un premier temps, les commentaires pouvant se regrouper sous plus d'une thématique ou les commentaires reçus d'ordre général sont présentés. Ensuite, les résultats selon les quatre différentes thématiques (jardins communautaires et collectifs, aménagements comestibles, petits élevages et projets éducatifs) sont exposés.

Afin de faciliter la compréhension des quelque 4 400 commentaires reçus, l'essentiel de l'information fut analysé avec soin et regroupé selon les similarités. De plus, une mise en valeur des commentaires les plus fréquemment émis ou des recommandations présentant un intérêt particulier ont également été privilégiées. Il convient de mentionner que les données figurant dans le présent rapport ne constituent pas un sondage scientifique; elles offrent plutôt un portrait immédiat de la disposition d'esprit et de l'opinion des personnes ayant pris le temps de participer.

À la fin de chacune des sections, certains commentaires jugés représentatifs des avis exprimés sont cités.

¹ Portail de Gatineau - Chiffres clés du recensement pour la ville de Gatineau



Commentaires généraux

1 Commentaires généraux

À la lecture de l'ensemble des questionnaires, nous pouvons compter huit idées populaires regroupées en cinq sujets. Étant donné que ces idées touchent plus d'une thématique, elles sont regroupées ici sous forme de commentaires généraux.

1.1 Promotion

Les citoyens mentionnent fréquemment l'importance de la promotion de l'agriculture urbaine. Les gens veulent en savoir plus et veulent être informés sur ce sujet. En quoi l'agriculture urbaine est-elle bénéfique pour toute la population? Où est-il possible de pratiquer des activités agricoles? Selon eux, toutes les réponses à ces questions doivent être fournies par la Ville. Il est proposé de mener des campagnes de sensibilisation et créer un portail Web avec les différents lieux d'agriculture et contenant différentes informations connexes. En plus du portail Web, plusieurs autres idées de campagnes d'information et de sensibilisation sont proposées :

- rencontres ou kiosques d'information;
- fêtes célébrant l'agriculture urbaine;
- outils encourageant la pratique à la maison;
- lieux pour démontrer les différentes formes;
- etc.

1.2 Formation

En plus d'être tenus informés, les citoyens veulent en connaître davantage sur l'agriculture urbaine. Ils veulent avoir des idées sur les différentes pratiques et les moyens pour la mettre en place ou pour améliorer sa pratique. Il est donc demandé d'offrir des ateliers de formation, de présenter des mesures exemplaires, de valoriser des sites de présentation, de créer des vidéos explicatifs et autres outils pertinents. La forme n'est pas aussi importante que le besoin des citoyens d'être formé sur l'agriculture urbaine.

1.3 Gestion du territoire

Beaucoup de commentaires ont été reçus concernant la gestion du territoire dans son ensemble et l'importance d'intégrer l'agriculture urbaine dans nos démarches de développement, que ce soit dans les parcs, dans les nouveaux ensembles résidentiels ou dans la création de logements sociaux. D'ailleurs, les espaces pour pratiquer l'agriculture urbaine doivent faire partie des plans initiaux d'un projet.

Plusieurs citoyens parlent de l'importance de multiplier les petits projets locaux au détriment de projets d'envergure. L'agriculture urbaine doit se faire à proximité. En fait, les principes de proximité et d'accessibilité étaient mentionnés très fréquemment par les répondants et ces valeurs devraient compter comme base du programme.

1.4 Financement

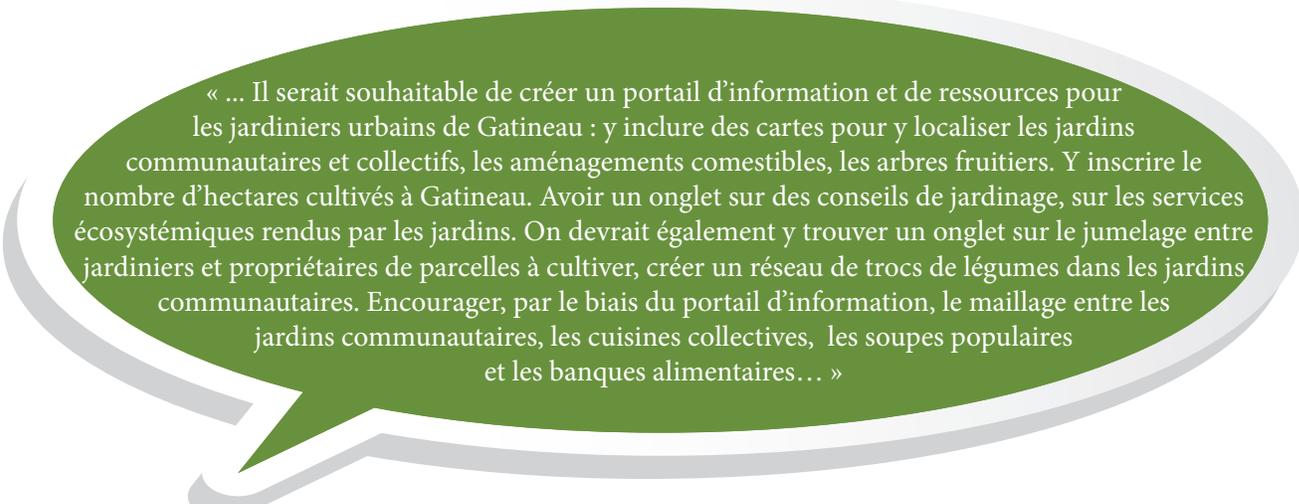
La question financière fut relevée à plusieurs occasions en mentionnant que le budget adéquat pour soutenir les initiatives d'agriculture urbaine passe par l'offre des services de disposer d'espaces et d'outils pour permettre une plus grande accessibilité et pour faciliter la sécurité alimentaire des gens dans le besoin.

1.5 Partenariats et réseautage

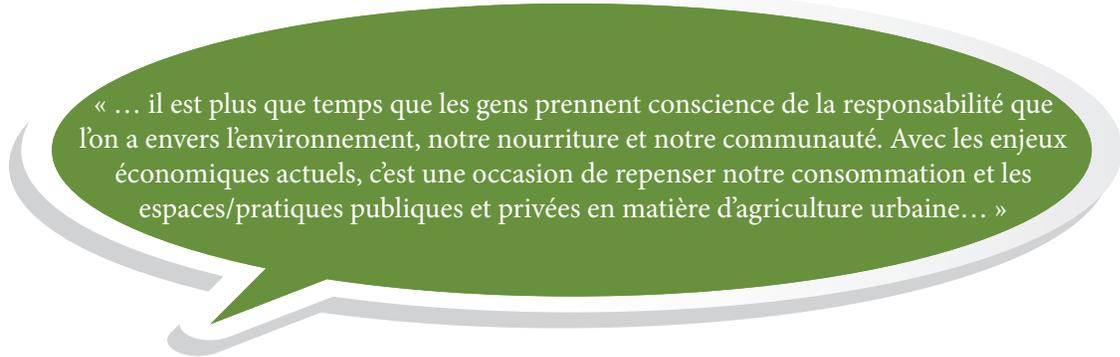
L'implication du milieu scolaire comme élément du développement de projets d'agriculture urbaine est mentionnée à plusieurs reprises par les participants. Ils souhaitent voir les écoles créer des projets en collaboration avec le milieu. Également, ils veulent que la Ville crée des partenariats avec les institutions d'enseignement pour la recherche et pour le développement de la pratique.

Une autre idée fréquemment mentionnée est celle du réseautage. Les citoyens mentionnent qu'en mettant les gens en commun, les meilleures pratiques seraient encouragées et les mauvais coups ne seraient pas répétés. Ainsi, il est proposé de créer un comité d'experts afin de mettre à la disposition des citoyens des outils sous forme matérielle et d'expertise. Ce comité pourrait proposer de l'encadrement et favoriser, entre autres, des échanges de récoltes et éviter les gaspillages.

Les notions de collectivité et de communauté sont des éléments rassembleurs qui touchent l'ensemble des sections. Ces notions devraient être la base dans les façons de gérer les projets et les espaces, dans l'échange d'information ou des récoltes, dans le respect du voisinage et pour se doter d'un programme s'adressant à toute la population.



« ... Il serait souhaitable de créer un portail d'information et de ressources pour les jardiniers urbains de Gatineau : y inclure des cartes pour y localiser les jardins communautaires et collectifs, les aménagements comestibles, les arbres fruitiers. Y inscrire le nombre d'hectares cultivés à Gatineau. Avoir un onglet sur des conseils de jardinage, sur les services écosystémiques rendus par les jardins. On devrait également y trouver un onglet sur le jumelage entre jardiniers et propriétaires de parcelles à cultiver, créer un réseau de trocs de légumes dans les jardins communautaires. Encourager, par le biais du portail d'information, le maillage entre les jardins communautaires, les cuisines collectives, les soupes populaires et les banques alimentaires... »



« ... il est plus que temps que les gens prennent conscience de la responsabilité que l'on a envers l'environnement, notre nourriture et notre communauté. Avec les enjeux économiques actuels, c'est une occasion de repenser notre consommation et les espaces/pratiques publiques et privées en matière d'agriculture urbaine... »



Commentaires portant sur les jardins
communautaires et collectifs

2 Commentaires portant sur les jardins communautaires et collectifs

Dans cette section, les actions qui touchent plus particulièrement les jardins communautaires et collectifs sont abordées. D'ailleurs, les citoyens avaient beaucoup d'opinions favorables à ce type de projets et ils souhaitent en voir augmenter le nombre sur le territoire.

Plusieurs commentaires se rapprochaient des mesures préconisées par le programme actuel des jardins communautaires et collectifs. À cette lecture, il est permis de supposer que les citoyens sont satisfaits de l'implication de la Ville dans les jardins communautaires et collectifs et que cette implication doit se poursuivre. De plus, les répondants souhaitent voir augmenter le nombre de jardins communautaires.

Les prochains points touchent plus spécifiquement des éléments qui diffèrent de nos façons de faire actuelles par des éléments novateurs et rassembleurs.

2.1 Les aménagements

Dans un premier temps, plusieurs participants proposent, entre autres, de diversifier les aménagements pour en réduire les coûts. Il est proposé d'oublier la notion d'uniformité et davantage penser à adapter nos aménagements selon le milieu. Ainsi, les installations ne doivent pas être conformes en tout point d'un secteur à l'autre.

Bien qu'il soit proposé à la Ville d'éclater les façons de faire dans l'aménagement, l'entretien et la gestion des jardins communautaires et collectifs, les citoyens demandent également d'avoir des balises permettant la pérennité.

De plus, comme solution pour diminuer les coûts, il est proposé d'opter pour des clôtures végétalisées (rosiers, ortie et autres barrières naturelles) à l'instar des clôtures traditionnelles.

Certains répondants mentionnent que la Ville doit se doter de critères afin d'investir judicieusement dans les aménagements de jardins communautaires et collectifs. Voici quelques critères proposés : la densité de la population, les quartiers majoritairement composés d'appartements ou de condos et près de maison pour personnes retraitées, dans des milieux défavorisés, près des habitations à prix modiques, etc.

2.2 Gestion du territoire

Certains mentionnent également l'importance d'inclure les jardins à la trame urbaine. Il faut que les jardins fassent partie d'un tout, près d'un centre communautaire, d'un CPE, d'une école, du marché public, du Rapibus, d'une piste cyclable, etc. Il ne faudrait pas isoler ces installations, car elles doivent être à proximité afin de maximiser leur vocation sociale et éducative.

Un nombre important de répondants insistent sur l'importance d'augmenter le nombre d'espaces potentiels pour les jardins communautaires. Ainsi, un pourcentage minimal de chaque parc pourrait être réquisitionné à cette fin, en plus des terrains vacants. Aussi, il est avancé qu'il ne faudrait pas se limiter aux terrains appartenant à la Ville.

Les citoyens ont également demandé que la Ville joue un rôle pour sensibiliser les développeurs immobiliers afin d'inclure des toits végétatifs et des espaces verts disponibles pour des jardins lors des nouveaux ensembles résidentiels. La décision de résider en plein cœur de la ville serait plus facile si ces espaces étaient disponibles.

2.3 Lieu de rassemblement

Il faut que ce soit des environnements propices à y passer du temps. Ainsi, la plupart des gens croient que le jardin est un lieu permettant l'éducation et l'organisation de fêtes de quartier. C'est pourquoi certains répondants aimeraient que les portes des jardins soient ouvertes aux non-membres afin de favoriser les échanges, de promouvoir ces espaces et de démocratiser ces lieux importants.

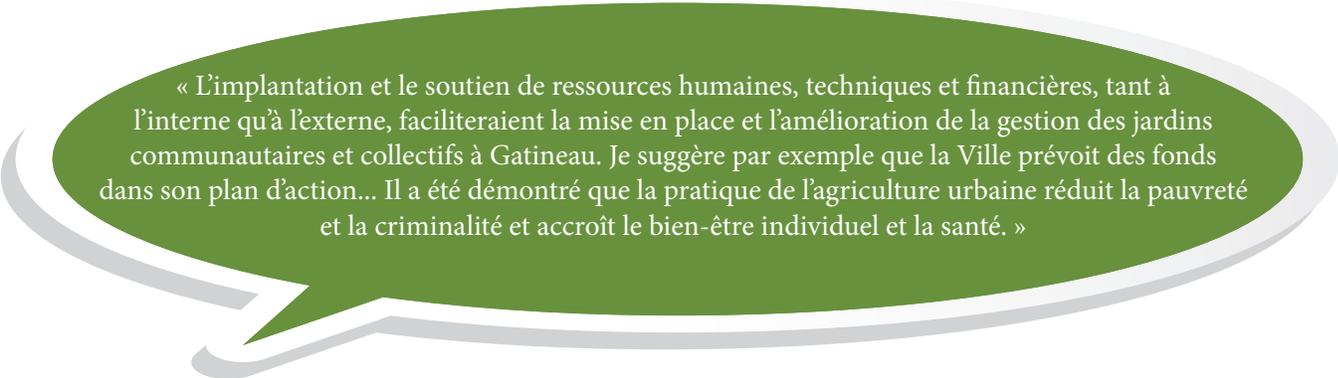
2.4 Soutien requis

Les citoyens demandent à la Ville de s'impliquer et d'offrir du soutien en ce qui touche les jardins communautaires et collectifs. Pour ce faire, il est demandé à la Ville de maximiser et optimiser les services déjà offerts.

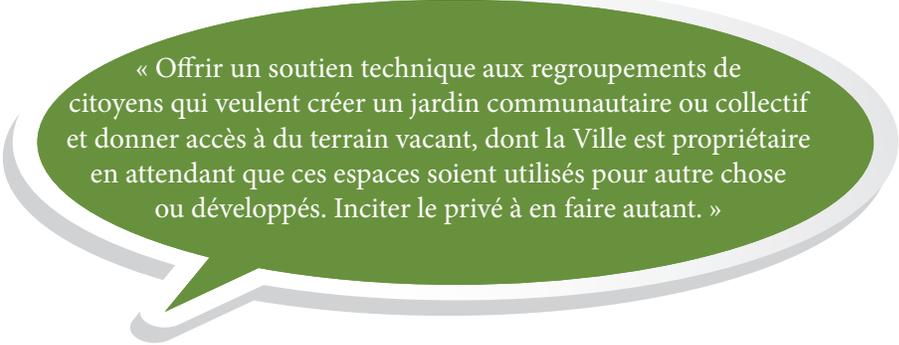
De plus, il est mentionné que le compost devrait être livré directement dans les jardins communautaires et la Ville devrait afficher le résultat des tests de ce dernier pour connaître sa qualité.

L'accès à l'eau est primordial et, par conséquent, plusieurs barils d'eau de pluie devraient être fournis et installés dans les parcs.

Dans la section précédente, il est mentionné l'importance de former les citoyens portant sur l'agriculture urbaine. Cette notion est encore plus explicite lorsque l'on parle de jardins communautaires. Les citoyens souhaitent que la Ville fournisse des conseils aux groupes pour qu'ils puissent démarrer leur propre jardin, connaître tout de l'aménagement à l'entretien en passant par la gestion et les récoltes. Ainsi un « guide 101 » pourrait être élaboré et rendu accessible à toute la population.



« L'implantation et le soutien de ressources humaines, techniques et financières, tant à l'interne qu'à l'externe, faciliteraient la mise en place et l'amélioration de la gestion des jardins communautaires et collectifs à Gatineau. Je suggère par exemple que la Ville prévoit des fonds dans son plan d'action... Il a été démontré que la pratique de l'agriculture urbaine réduit la pauvreté et la criminalité et accroît le bien-être individuel et la santé. »



« Offrir un soutien technique aux regroupements de citoyens qui veulent créer un jardin communautaire ou collectif et donner accès à du terrain vacant, dont la Ville est propriétaire en attendant que ces espaces soient utilisés pour autre chose ou développés. Inciter le privé à en faire autant. »

« Les jardins doivent s'inscrire dans une vision communautaire où les familles, les aînés, les écoles, les différents groupes, organismes et individus peuvent s'y rendre et profiter du vivre ensemble. Les jardins communautaires doivent être intégrés aux espaces publics et devenir en soi intégrés à ces espaces. Ils doivent être accessibles à la population qui peut s'y rendre facilement à pied, à vélo, transport en commun... Il fait partie d'un aménagement global comprenant des aires de détente, de rencontre ou différentes activités qui amènent les gens vers le lieu public... »

« La Ville doit encourager les organismes communautaires à travailler ensemble avec la population et à intégrer des activités de leur programmation à celles d'un plan de développement des jardins communautaires. Il peut s'y offrir des ateliers sur le compostage, la saine alimentation le jardinage écologique... »

« ... ce qui peut le plus aider au succès de tels jardins, c'est leur proximité des résidences. Vaut mieux de plus petits jardins, plus dispersés. »

« La gratuité de l'accès me semble importante aussi. Le principe de ce type de structure, c'est de pouvoir permettre à tous les citoyens d'avoir un potager, peu importe leur revenu... Enfin, c'est sûr que d'avoir accès à du compost de la Ville et à une source d'eau sont sans doute très aidant... »



Commentaires portant sur les
aménagements comestibles

3 Commentaires portant sur les aménagements comestibles

De façon générale, la plupart des gens se disaient favorables aux aménagements comestibles, que ce soit le remplacement des fleurs dans les bacs ornementaux par des fines herbes, des fleurs comestibles ou même des légumes et par la plantation d'arbres fruitiers dans les parcs.

3.1 Valorisation de ces espaces

Plusieurs citoyens mentionnent que les aménagements comestibles sont une option très intéressante, compte tenu des espaces souvent plus restreints en milieu urbain et aux coûts plus élevés reliés à l'aménagement de jardins communautaires. Selon eux, ces aménagements comestibles permettraient de toucher un nombre plus important de citoyens en attente d'un espace pour jardiner.

Plusieurs citoyens demandent que la Ville permette les aménagements comestibles en façade ou dans l'emprise. Cette pratique est déjà permise à Gatineau. Dans ce sens, les gens invitent la Ville à faire un concours du même genre que « Fleurir, Gatineau », mais pour les jardins de façades.

Il est mentionné de différentes façons que les aménagements comestibles pourraient jouer un rôle important dans la vie des citoyens, qu'ils sont notre avenir et que ceux-ci contribuent à verdir, nourrir et embellir.

3.2 Aménagements et emplacements

Malgré un certain accord des citoyens envers les aménagements comestibles, plusieurs mentionnent l'importance à accorder à l'esthétisme et à l'entretien des aménagements pour en assurer une adhésion et une pérennité. Ainsi, en plus d'être comestibles ces aménagements doivent être visuellement attrayants.

De plus, il est mentionné qu'il est important de choisir les bons endroits dans une perspective à long terme et de durabilité. Ainsi, le développement de ces aménagements doit être planifié.

3.3 Rôle de la Ville

Des citoyens mentionnent que la Ville doit jouer un rôle de leadership dans ces aménagements afin de présenter des modèles gagnants pouvant être reproduits par les citoyens. Certains citent en exemple la vitrine exceptionnelle qu'est le jardin de l'Assemblée nationale à Québec.

De plus, les citoyens demandent à la Ville de faciliter l'accès à des espaces pour ce genre d'activités. De l'avis de plusieurs, ces aménagements pourraient être dans les parcs municipaux, en bordure de rues, près d'un aribus ou dans des cours d'école. De plus, l'accès à des équipements et de l'eau seraient aidant.

Pour un nombre important de citoyens, ces aménagements doivent être accompagnés d'enseignes, d'étiquettes explicatives ou même d'animateurs pour inciter à l'utilisation optimale et respectueuse.

3.4 Partenariats

En effet, la Ville doit jouer un rôle, mais de l'avis de plusieurs ce rôle doit être partagé avec les écoles, les organismes et les citoyens. Plusieurs sont d'avis que si tous contribuent aux aménagements tout le monde pourra y gagner.

3.5 Inquiétudes

Les aménagements comestibles, contrairement aux jardins communautaires, ne font pas l'unanimité et un petit nombre de citoyens s'inquiètent. Voici les quelques éléments de préoccupation cités :

- l'entretien déficient des espaces;
- la salubrité des aliments;
- les insectes ravageurs qui peuvent attaquer les arbres fruitiers;
- l'entretien important qu'exige un arbre fruitier.

« Tous les milieux sont propices à l'agriculture. Toits verts comestibles, murs de vignes, plates-bandes de framboisiers ou de plants de maïs. Aménagements autonomes le plus possibles, espèces résistantes à la sécheresse et aux insectes et qui se ressèment, par exemple... »

« ... je pourrais voir par exemple : des fines herbes des plates-bandes de la ville en bordure de la rue, des plantes comestibles au feuillage de couleur et texture différentes qui offre un bel aménagement paysager agréable à l'œil, des petits îlots d'arbres fruitiers le long de la rue ... dans le parc ... les gens peuvent aller se chercher une pomme en passant en vélo... »

« Il me semble très important de chercher à créer systématiquement des lieux publics plus attrayants et plus rassembleurs (places publiques, parcs, jardins communautaires) pour contribuer à la dynamisation et l'embellissement de nos différents quartiers et le bien-être de ses résidents, tout en assurant le maintien et l'accroissement de la biodiversité... »



4

Commentaires portant
sur les petits élevages

4 Commentaires portant sur les petits élevages

La troisième thématique du questionnaire en ligne concernait les petits élevages en Ville.

Encore une fois, un nombre élevé de citoyens se sont montrés enthousiastes, dont 85 % d'entre eux se sont prononcés en faveur. D'ailleurs, un certain nombre de citoyens ont participé à la consultation en ligne dans le but explicite de manifester leur opinion vers une modification de la réglementation municipale sur les petits élevages, étant donné que ces derniers possèdent déjà des élevages de poules ou d'abeilles.

4.1 Inquiétudes

Malgré l'enthousiasme manifesté à l'égard de cette question, un nombre restreint de citoyens ne sont pas convaincus de l'utilité des petits élevages en ville (environ 15 % des répondants). Ceux-ci ne sont pas nécessairement contre l'idée, mais ils craignent les désagréments que cela pourrait engendrer : les odeurs, les bruits, les allergies, les problèmes de salubrité, la cruauté animale, etc.

Un certain nombre de citoyens indiquent que cette pratique pourrait amener d'autres enjeux, tels la gestion du compost, la possibilité d'animaux délaissés par les propriétaires, les suivis et les contrôles exigés, la saison hivernale, les animaux sauvages qui pourraient être attirés en ville, etc.

4.2 Solutions

Les citoyens citent quelques propositions afin d'encadrer et de réglementer ces pratiques.

Les voici :

- Interdire certains animaux, surtout les coqs;
- Définir un nombre maximal d'animaux;
- Définir une grandeur minimale de terrain;
- Définir une distance minimale du voisin;
- Viser des quartiers particuliers;
- Obliger l'obtention d'un permis indiquant des consignes sanitaires à suivre;
- Demander aux propriétaires d'enregistrer leurs élevages;
- Offrir des guides d'aménagements et de bonnes pratiques;
- Réaliser des ententes de bon voisinage;
- Obliger la participation à une formation.

Pour éviter les problématiques liées aux terrains restreints en ville, certains proposent des petites fermes communautaires dans la zone périurbaine.

Il est également proposé qu'il y ait des coûts liés à la délivrance de permis et l'argent amassé pourrait aider à faire face aux enjeux mentionnés précédemment.

Cette question amène également un grand paradoxe tel que mentionné précédemment. Il est proposé des règlements, des permis ou toutes autres mesures pour encadrer les petits élevages, mais un nombre de personnes craint que ces permis amènent des lourdeurs, que les balises exigées augmentent les coûts et les délais et ainsi décourage les citoyens de profiter des avantages des petits élevages.

Finalement, si la Ville va de l'avant, il est proposé de réaliser une campagne de sensibilisation et de débiter de façon progressive, avec seulement deux types d'élevages qui semblent présenter le plus d'avantages, soit les poules pondeuses et les abeilles. Selon les participants, cette façon de faire pourrait faciliter l'acceptation citoyenne.

« ...il faudrait qu'il y ait des règles bien précises et que les gens soient responsables envers les animaux... beaucoup ont déjà de la difficulté à s'occuper correctement d'un chien ou d'un chat... les règles sur les animaux domestiques et d'élevages devraient être améliorées en partenariat avec la Société protectrice des animaux ... »

« Absolument... On voit déjà des maisons qui ont quelques poules dans la cour et je trouve l'idée géniale, tant que c'est fait dans le respect des animaux et que des règles bien établies le permettent (ex. : nombre d'animaux permis, espace nécessaire, salubrité des installations...) »

« Small city bylaws can make the integration easy and simple... »

« En éduquant les gens sur la provenance des denrées, des œufs, de la laine. Respect de la nature, des animaux, leur rôle si important pour l'être humain et l'importance de rééquilibrer la biodiversité dans nos villes de béton. Encadré par la participation, la glorification, les concours, les compétitions amicales... Nouveau Monde! Nouveau défi! Nouvelle vie! »



5

Commentaires portant
sur les projets éducatifs

5 Commentaires portant sur les projets éducatifs

La majorité des répondants sont en faveur et expriment très clairement que c'est un besoin pour la population. Par contre, la mise en œuvre et la forme de ces projets varient selon les répondants.

5.1 Types de projets

Voici quelques exemples de projets mis de l'avant par les citoyens :

- des fêtes, des foires démonstratives ou des conférences;
- des ateliers pratiques et techniques (du semis à l'assiette);
- des capsules vidéo;
- un jardin de démonstrations;
- la ferme Moore;
- de l'information et/ou un guide explicatif en ligne, sur les médias sociaux;
- des kiosques de renseignements dans les grands événements;
- une équipe ambulante d'experts;
- un partage de bons coups.

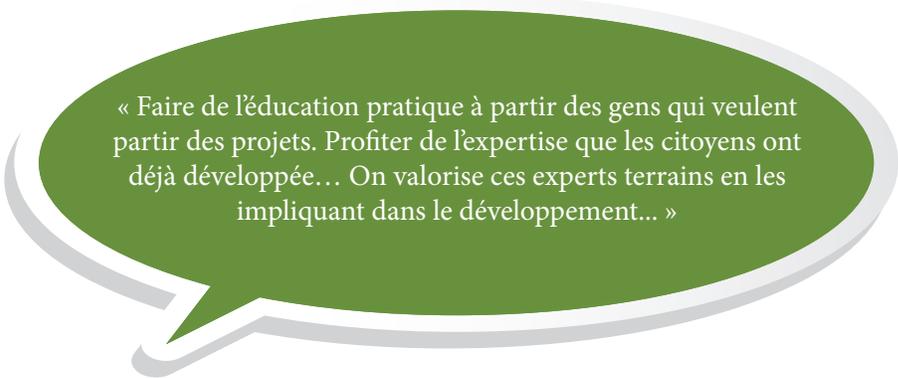
5.2 Partenariat

Les répondants mentionnent que les projets doivent se faire dans les écoles. En plus des écoles, les organismes doivent être mis à contribution. Il faut faire connaître, maximiser et optimiser les expertises et les projets qui existent déjà.

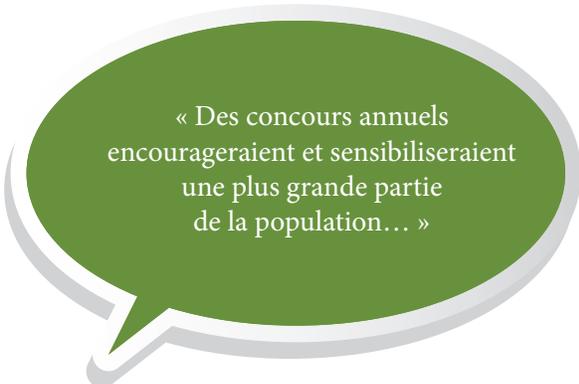
5.3 Valeurs

Peu importe la forme, les projets éducatifs doivent être accessibles et à proximité.

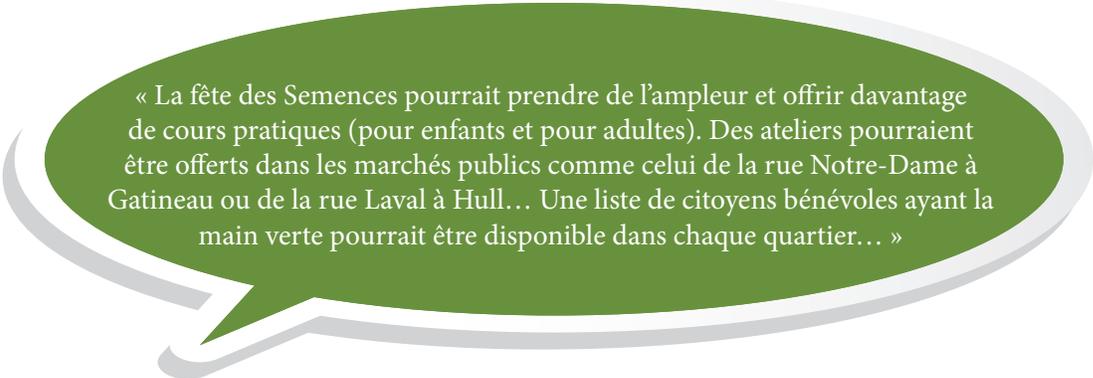
Concernant les projets éducatifs, les commentaires rassembleurs sont les suivants :



« Faire de l'éducation pratique à partir des gens qui veulent partir des projets. Profiter de l'expertise que les citoyens ont déjà développée... On valorise ces experts terrains en les impliquant dans le développement... »



« Des concours annuels encourageraient et sensibiliseraient une plus grande partie de la population... »



« La fête des Semences pourrait prendre de l'ampleur et offrir davantage de cours pratiques (pour enfants et pour adultes). Des ateliers pourraient être offerts dans les marchés publics comme celui de la rue Notre-Dame à Gatineau ou de la rue Laval à Hull... Une liste de citoyens bénévoles ayant la main verte pourrait être disponible dans chaque quartier... »



« Des activités publiques et des foires me semblent une excellente opportunité de sensibiliser la population, et même pour les entrepreneurs locaux de faire des affaires en vendant des outils, des semences, de la terre et même des conseils en horticulture. Il y en aurait pour les débutants, les experts et les tous petits. »

Conclusion

La principale conclusion de ce rapport est que les citoyens gatinois sont enthousiasmés relativement à l'agriculture urbaine. Pour chacune des questions posées, une majorité de répondants (plus de 90 %) étaient très positifs et proposaient des idées intéressantes.

Par ailleurs, les résultats de la consultation en ligne invitent la Ville à faciliter cette pratique et ils encouragent la Ville à poursuivre et augmenter ses activités de sensibilisation et d'éducation. De plus, l'analyse des réponses des citoyens invite Gatineau à agir comme leader afin de proposer des façons de faire gagnantes et innovantes, mais les citoyens sont d'avis que la Ville doit partager la responsabilité avec les participants qui en font « leur projet ». Paradoxalement, les citoyens veulent que la Ville en fasse plus pour faciliter la pratique, qu'elle présente des mesures exemplaires, qu'elle permette l'accès à des infrastructures (terrains, eau, outils, etc.) et que tout cela se fasse à un coût minimal.

ÉTAPES FRANCHIES

L'élaboration du programme d'agriculture urbaine a franchi plusieurs étapes :

21 octobre 2014

Le conseil municipal mandate le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés de la Ville de Gatineau pour développer un nouveau programme d'agriculture urbaine

Avril – mai 2015

Caractérisation du milieu d'intervention et des particularités du territoire gatinois en matière d'agriculture urbaine

26 et 27 mai 2015

Rencontres de travail ciblées auprès d'intervenants du secteur communautaire

Juin 2015

Présentations auprès des intervenants du secteur municipal : Commission Gatineau, Ville en santé, Comité consultatif d'urbanisme et Comité sur les demandes de démolition, Comité permanent de l'habitation, Comité consultatif agricole et les directeurs territoriaux

Juin 2015

Envoi d'un questionnaire électronique auprès des intervenants du secteur immobilier

8 août au 4 septembre 2015

Consultation en ligne auprès des citoyens et des organismes

Septembre à novembre 2015

Rédaction du nouveau programme d'agriculture urbaine

ÉTAPES À FRANCHIR

Par contre, il reste encore quelques étapes importantes :

Octobre 2015

Élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre du nouveau programme d'agriculture urbaine

Novembre 2015

Les commentaires présentés dans ce rapport permettront au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés d'arriver à la dernière étape du projet, soit de présenter pour approbation un nouveau programme d'agriculture urbaine et son plan d'action au conseil municipal, en novembre 2015.

En terminant, un citoyen écrit :



*La Ville de Gatineau souhaite remercier l'ensemble des citoyens
qui ont pris le temps de remplir le questionnaire en ligne.*

